



Le Laboratoire de Police Scientifique de Paris

Une expertise de pointe au service de la vérité judiciaire

Depuis cinq ans, le Laboratoire de Police Scientifique (LPS) de Paris a intégré de nouvelles installations, à Saint-Denis. Plus qu'un déménagement, le nouveau site incarne un véritable changement de paradigme. Regroupement des équipes et modernisation massive des équipements : le laboratoire s'impose comme une vitrine technologique et opérationnelle du service national de police scientifique (SNPS).

Adrien FRANCOIS, PhD et ingénieur, chef de division adjoint de la DACAR et chargé de communication au sein du LPS - Paris, nous accompagne au cœur du laboratoire...

Quelques mots pour commencer sur ce déménagement stratégique, il y a cinq ans ?

Les activités de notre laboratoire étaient historiquement réparties sur plusieurs sites parisiens : l'Île de la Cité pour la direction, l'identité judiciaire, la balistique, les empreintes digitales, documents, écritures et traces ; le quai de la Rapée près de la gare de Lyon pour la toxicologie avec l'institut médico-légal, ainsi que la rue de Danzig pour la biologie.

Cette organisation était difficilement compatible avec les exigences de traçabilité et de rapidité imposées par la pratique judiciaire moderne. Le regroupement à Saint-Denis, début 2001, dans des locaux neufs triplant la surface utile, a profondément amélioré la circulation des scellés et l'efficacité globale.

Ce déménagement s'est accompagné d'un large renouvellement du parc analytique. Résultat : un laboratoire ergonomique, sécurisé, doté d'équipements récents et performants, capable d'absorber des volumes d'activité très élevés.

Comment s'organise la police scientifique en France ?

La police scientifique de la police nationale représente une force de près de 4 000 agents, dont 3 140 scientifiques. Ils sont stratégiquement déployés dans les services territoriaux, les laboratoires de police scientifique et au sein des fichiers, pour assurer les principales missions de criminalistique selon une logique métier :
- **le terrain** où des policiers scientifiques interviennent sur les scènes d'infraction, notamment pour les prélèvements ;
- **les laboratoires**, pour la mise en œuvre des analyses ;
- **les fichiers** : comparaison et identification à partir des quatre fichiers : les empreintes digitales (FAED, Fichier Automatisé des Empreintes Digitales), les empreintes génétiques (FNAEG, Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques), l'identification balistique (FNIIB, Fichier National d'Identification Balistique) et les stupéfiants (STUPS, Système de Traitement Uniformisé de Produits Stupéfiants).

Le SNPS définit, pour l'ensemble de la police nationale, la stratégie et les

doctrines de la police scientifique, de la scène d'infraction au rendu d'analyses et à l'exploitation des fichiers. Il assure le pilotage fonctionnel de la filière scientifique pour l'ensemble de la police nationale

Quels sont ces laboratoires ?

« Cinq laboratoires nationaux composent ce réseau : Lille, Paris (Saint-Denis), Lyon (Ecully), Marseille et Toulouse. Tous partagent une organisation similaire, structurée en cinq divisions : la Division de l'accueil et du conseil au requérant (DACAR), porte d'entrée des dossiers ; trois divisions analytiques – Chimie, Armes et munitions, Identification de la personne – et la division Administration, Ressources et Immobilier (DARI), appuyées par des sections transverses Informatique et Qualité.

Certaines expertises dites « de niche » restent l'apanage d'un seul site. C'est le cas par exemple du pôle Documents-Ecritures localisé à Lyon, de l'ADN mitochondrial à Marseille, des diatomées à Toulouse, ou encore des produits marquants codés à Paris.

A ces 5 laboratoires s'ajoutent un laboratoire central de criminalistique numérique (LCCN), ainsi que près de 622 services de terrain et 56 plateaux techniques, qui ne dépendent pas hiérarchiquement du SNPS. Ces entités sont déployées au sein des commissariats pour la révélation des traces papillaires, notamment. Ce maillage territorial permet de disposer d'experts en scènes de crime dans tous les services de police, projetables sur le terrain, pour répondre à la délinquance du quotidien (cambriolages, vols avec violences, dégradations...), comme à la criminalité organisée (trafic de stupéfiants, vols à main armée, meurtres...).

De quels moyens humains et opérationnels dispose le LPS de Paris ?

« Avec 160 personnes (hors stagiaires et apprentis), le LPS de Paris compte parmi les laboratoires les plus importants du réseau. En 2024, il a traité plus de 21 000 dossiers représentant plus de 41 000 scellés, illustrant son rôle central dans le traitement de l'activité délictuelle et criminelle française.

La division Identification de la personne est la plus conséquente, avec 56 agents, suivie de la Chimie (43 personnes) et des Armes et munitions (23 personnes). La DACAR vient juste après, avec 17 personnes, et la DARI, 9 personnes. Enfin, outre la directrice et le directeur adjoint, s'ajoutent à ces effectifs les sections Qualité et Informatique qui réunissent 7 personnes. »

Le laboratoire de Paris se distingue par ailleurs en disposant de l'accréditation COFRAC (norme ISO/CEI 17025) sur l'ensemble de ses spécialités, gage d'un niveau d'exigence maximal en matière de qualité et de traçabilité.

« Il est important également de rappeler que nous sommes un laboratoire de production. Notre mission est



Les prélèvements sont la première étape, après l'observation du scellé, pour la recherche d'ADN - © Ministère de l'Intérieur/Yves MALENFER



Les produits stupéfiants analysés au laboratoire sont de toutes formes, couleurs, aspects, etc. - © Ministère de l'Intérieur/Yves MALENFER

d'appliquer, à grande échelle, des techniques éprouvées et validées, dans des délais compatibles avec les exigences judiciaires. À l'échelle nationale, les laboratoires du SNPS traitent environ 75% de l'activité délictuelle et criminelle française. »

Dites-nous en plus sur la division Chimie du LPS de Paris...

« Des observations macroscopiques à la chromatographie et spectrométrie de masse, la division Chimie couvre trois grands champs d'expertise :

La section Chimie Micro-traces travaille sur les produits marquants codés et établit des liens entre des indices infimes. Il peut s'agir par exemple de comparer et éventuellement d'associer une écaïlle de peinture prélevée sur un véhicule accidenté à un modèle de voiture, de rattacher un fragment de verre retrouvé sous la semelle d'un mis en cause à une vitre cassée lors d'un braquage, ou encore de comparer des fibres, encres, terres...

La section Stupéfiants identifie, dose et profile les substances saisies, alimentant le fichier national STUPS et contribuant à la remontée des filières ; il réalise également l'analyse de supports tels que des billets de banque pour vérifier s'ils sont issus du narcotrafic...

La section Toxicologie, enfin, traite aussi bien la sécurité routière – jusqu'à 15 000 prélèvements salivaires ou sanguins par an, avec des temps

inférieurs au délai de garde à vue, de 24 h – que la toxicologie médico-légale qui permet de déterminer les causes de décès, en travaillant par exemple sur des prélèvements de cheveux.

A savoir également qu'à l'exception du LPS de Paris, tous les autres laboratoires du service national de police scientifique possèdent une section Incendies-Explosions dont la mission est d'identifier l'origine et les causes des incendies et explosions, d'analyser les traces (accélérateurs, résidus) et de fournir une expertise scientifique au service des enquêtes judiciaires. A Paris, pour des raisons historiques, cette mission est assurée par le LCPP, Laboratoire Central de la Préfecture de Police. »

Qu'en est-il de la division Identification de la personne ?

« La division Identification de la personne repose sur la recherche et la mise en évidence des traces papillaires et des profils génétiques.

En ce qui concerne les sections biologie qui travaillent sur l'ADN, une chaîne analytique largement automatisée est au cœur de l'établissement des profils génétiques. De l'écouvillonnage aux données, les plateformes robotisées permettent aujourd'hui d'extraire 96 extractions simultanées d'ADN en 4h30.

Extraction, quantification, amplification par PCR, puis électrophorèse capillaire et analyse des profils génétiques ►►►

s'enchaînent dans un environnement maîtrisé, où l'intervention humaine se concentre sur la préparation et l'interprétation experte des résultats. La dernière acquisition du laboratoire ? Une plateforme automatisée de distribution, renforçant encore la cadence et la fiabilité des analyses. »

Enfin, quels types d'analyses sont réalisés au sein de la division Armes et munitions ?

« Deux expertises sont déployées au sein de la division Armes et munitions :

L'analyse des résidus de tirs repose sur la détection par microscope électronique à balayage de particules sphériques, caractéristiques des tirs par armes à feu,

contenant plomb, baryum et antimoine. **La balistique comparative**, quant à elle, permet de relier une arme saisie à des balles, douilles ou étuis retrouvés sur une scène, grâce la modélisation et la numérisation 3D de ces stigmates de tir, puis la macro-comparaison à partir du Fichier national d'identification balistique (FNIB). »

Quelques mots de plus sur la traçabilité et la qualité des analyses au laboratoire ?

« Chaque scellé entrant au laboratoire est suivi de bout en bout via un LIMS couvrant l'intégralité du processus analytique. Localisation, lots de réactifs, intervenants : tout est tracé, répondant aux exigences de l'accréditation et aux audits réguliers du COFRAC.

À l'échelle européenne, le laboratoire est pleinement engagé au sein de l'ENFSI (*European Network of Forensic Science Institutes*), contribuant à l'harmonisation des pratiques et participant à des essais interlaboratoires internationaux. »

Comment recrute le SNPS ?

« Le recrutement s'effectue par concours à trois niveaux : technicien (niveau bac) pour des postes principalement de terrain (scènes d'infraction), technicien principal (bac+2) qui exerce en laboratoire, et ingénieur (bac+5) pour des postes d'encadrement, de pilotage, de management ou d'expertise. Une évolution majeure a vu le jour avec la création, en septembre 2024, de l'École nationale de police scientifique à Écully,

près de Lyon, instaurant une scolarité de 10 à 21 semaines selon la spécialité de l'agent.

Nous recrutons des profils très variés et à tout âge. La motivation est essentielle. Je dirais donc aux candidats intéressés de ne pas se fermer de portes. Les concours se préparent et les salaires dès le niveau bac sont intéressants. Toutes les informations et fiches métiers sont disponibles sur le site de la police nationale. »

Pour en savoir plus :

<https://urls.fr/gqdFAv>

<https://urls.fr/EY4YcT>

S. DENIS

@ La Gazette du Laboratoire